



# GESTION DES PLANTES INVASIVES

# Direction Territoriale Centre Bourgogne



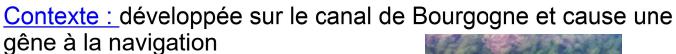






## Exemple du canal de Bourgogne :

Espèce: myriophylle



<u>1ère action menée : FAUCARDAGE</u>

**Description de l'intervention** : passage du bateau faucardeur par les équipes en régie ou entreprise extérieure

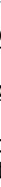
**Fréquence** : dépend des conditions météorologiques (1 à 2 passages par an)

En 2017:

En régie :1 à 2 passages sur 2 mois d'intervention et 30km de linéaire faucardé

#### **Coût moyen annuel:**

En régie : 12 000€ /an frais de fonctionnement dumatériel + 2 agents en régie / jours pendant 2 mois





# **Plantes aquatiques**

## Exemple du canal de Bourgogne :

\*2ème action menée : Expérimentation par TRAITEMENT ALLELOPATHIQUE



**Description opération :** répartition manuelle d'une substance naturelle\* herbicide sous forme de boulets dans le canal par la société BIOCAPTECH.

 $\rightarrow$  2 campagnes ont eu lieu depuis 2016 (6000m² traité en 2016 et 12 500 m² en 2017

\*Ce produits est autorisée par ANSES mais la composition est non communiquée pour cause de propriété intellectuelle – dépôt de brevet en cours

#### Résultats:

- → ralentissement de la croissance constaté pour le secteur traité
- → nécrose des tiges et bourgeon significative après 1 mois et diminution de l'effectif des bourgeons
- → aucun effet néfaste mesuré sur les organismes non-cibles.
- → aucune modification de la qualité physico-chimique

**Coût**: (comprend le suivi qualité physico-chimique et biologique)

En 2016 : 14 000€ TTC En 2017 : 26 000€ TTC



**Perspective :** pas de reconduction en 2018 → coût trop important par rapport à la surface traitée et besoin de faucarder en complément



# **Plantes aquatiques**

## Exemple du canal de Briare :





<u>Contexte</u>: développée sur le canal de Briare et dans la rigole d'alimentation - cause une gêne à la navigation et nécessite de nombreuses interventions par les agents

Action menée: Expérimentation par pose d'un capteur ioniseur

**Description de l'intervention** : mise en place d'un ioniseur sur l'entrée de la rigole d'alimentation été 2017

**Résultat :** moins d'intervention et réduction significative des algues sur la rigole

**Coût 2017**: environ 1000€ TTC (1 installation comprenant le capteur + alimentation autonome solaire)

**Perspective**: augmenter le nombre de capteur pour tester sur les biefs du canal et mettre en place un suivi de la qualité de l'eau







# Plantes aquatiques

### Exemple du port de Roanne :

Espèce: Potamot et Elodée



Contexte: espèce venant directement de la Loire - cause une gêne à la navigation et nécessite de nombreuses opérations de faucardage qui représente un coût trop important durant l'été

<u>Action menée : Expérimentation par pose de 2 brasseurs</u>

**Description de l'intervention** : mise en place de 2 brasseurs par SUEZ pour tester la limitation de la croissance des plantes sur 2016 et ainsi trouver une alternative au faucardage Gestionnaire du port : SUEZ



**Résultat :** Hormis un impact mécanique au droit des pales des brasseurs, aucune incidence de ces dispositifs n'a pu être détectée sur la flore aquatique

Coût 2017 : VNF a participé au projet à hauteur de 50 %



### **JUSSIE**

## Exemple du secteur Val de Saône:

Contexte: principalement développée sur le bief de St Gobain sur le canal du Centre et l'étang du Plessis - gêne occasionnée pour la pêche et autres activités de loisirs par ailleurs gêne visuelle pour les usagers et riverains

Depuis 2014, VNF, le Grand Chalon et l'EPTB Saône Doubs se sont rassemblés pour coordonner leurs actions de lutte contre la jussie sur le secteur de Chalon sur Saône.

#### Action menée : Campagne d'arrachage

**Description de l'intervention** : Mise en place d'un barrage flottant pour limiter l'envahissement - campagne d'arrachage mécanique et manuel par l'entreprise EDIVERT

#### Résultat :

En 2016 : 90 T ont été retirés du bief et en 2017, 8 T retirés du bief et de

l'étang du Plessis

#### Coût:

En 2016 : 72 000€ En 2017 : 31 000€







## **JUSSIE**

# Exemple de la Seille :

Action menée : Prospection et arrachage manuel

**Description de l'intervention** : EPTB Saône Doubs a mené une campagne de prospection sur les 40 km de Seille navigable et de l'arrachage manuel durant l'été 2017

#### Résultat :

600 kg retirés pour un coût de 4800€





## **JUSSIE**

# Exemple de Decize :

<u>Localisation</u>: Jussie fortement présente sur le 1<sup>er</sup> bief du canal du Nivernais à Decize

Action menée : Arrachage mécanique et manuel

**Description de l'intervention** : campagne d'arrachage mécanique et manuel par une entreprise extérieur durant l'été 2017

#### Résultat :

50 T retirés sur une zone de 4000 m² pour un coût de 9900 €







## RENOUEE DU JAPON

## Exemple du secteur de Montargis :

Contexte : Fortement présent sur les abords de la voie d'eau

Action menée : Expérimentation de lutte avec du vinaigre blanc

**Description de l'intervention**: pulvérisation par temps sec de vinaigre blanc (12°) sur un massif de renouée de 8m² (environ 4L de vinaigre utilisé par passage)



**Fréquence de passage** : tous les 15 jours à compter de fin mai et jusqu'à fin de l'été

#### Résultat :

Le feuillage est partiellement ou totalement brûlé mais pas d'effet sur le développement de la plante dans son intégralité



**Perspective** : utilisation de colorant naturel pour bloquer la photosynthèse de la plante



## **CONCLUSION**



Les espèces envahissantes représentent un coût non négligeables pour maintenir satisfaisant le niveau de service et l'exploitation de nos voies d'eau

Il y a une nécessite d'intégrer le sujet des espèces exotiques dans la surveillance de nos ouvrages

VNF intègre également cette problématique dans les cahiers des charges « travaux »

#### **PERSPECTIVES:**

- → VNF en recherche de partenariat ou de retour d'expérience sur le sujet (séminaire VNF et partenaires prochainement)
- → Prévoir des actions de sensibilisation/communication pour les usagers du canal





# **MERCI POUR VOTRE ATTENTION**